

Gand le 19 Xbre 1900



Monsieur

Il y a erreur Monsieur
Veuillez si il y a temps
encore assurer la caisse
pour quatre mille au lieu
de quarante. J'avais été
commander le prix pour
l'assurance et on m'a
répondre huit francs
pour quarante mille, avec
la somme minime j'ai
fait assurer pour la somme
totale, mais aujourd'hui
on est venu réclamer encore
72 francs disant que l'act
ministration avait fait
erreur. Alors vous con
prenez mon empressement
pour vous écrire et
à vous prier de changer

le chiffre s'il me est temps
me est

Je vous Monsieur avec
mes remerciements l'expression
de ma considération distinguée

— H. Van Melle

me des fourchettes 4

Cant.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE
ET DE
SCULPTURE
de Belgique.

Communication

N° 4893136
du 18 ^{de} 1900
adressée à

M. Stuyt

*Prière de réexpédier, non franco, à
M^r Van Melle, rue des Tonneliers 4. Gand -
le tableau attribué à de Winne (portrait)
déclaration de valeur : 40.000 francs.*



4893136

Vu pour exécution

L. Huyghe

Gand le 17 Dec 1900



Veuillez avoir l'extrême
obligance de me retourner
la Toile dans les mêmes
conditions que je vous l'ai
envoyée. c'est à dire
assurée pour la valeur
de quarante mille francs.
les frais seront payés
l'envoyeur. quand j'aurai
la Toile je vous ferai par
venir le récépissé demandé.
Vous remerciant d'avance
je vous prie d'agréer.
Monsieur l'expression
de ma haute considération
A. Van Melle

rue des Fourchiers 4
Gand.

Musées Royaux
de
Peinture et de Sculpture
de
Belgique

N^o 4893136

Objet:

[Signature]

Annexe

Expédié le

14 *Xbre* 1900

A Monsieur Van Melle
Rue des Tonneliers 4

[Signature]

Nous avons l'honneur de vous
faire connaître que la résolution de la
Commission Directrice n'a pas été favora-
ble à l'acquisition, pour les collections de
l'Etat, d'un tableau
qui fait l'objet du
g^{re} écoule.

Cet ouvrage que nous tenons,
Monsieur, à votre disposition, pourra
être retiré au Palais des Beaux-Arts, rue
du Musée, N^o 9, contre la remise d'un
récépissé.

Veuillez agréer, Monsieur,
l'assurance de notre considération distinguée.

Pour la Commission Directrice,
Le Secrétaire,

N^o 893136

Messieurs

J'ai l'honneur de vous
soumettre le tableau
qui m'a été confié.
Le propriétaire en
demande quarante mille
francs.

Veuillez agréer Messieurs
l'expression de ma
haute considération

Henri Van Melle,

une des fourchiers 4
Gand.

Musées Royaux
de
Peinture et de Sculpture
de
Belgique

N^o 4891126

Objet

Annexe

Expédié le

Imp. par l'Autographe, N^o 1, Bruxelles.

Modèle I.

29 9^h 1910

Monsieur Van Melle
Rue des Tonneliers 4.
Gand.

Nous avons l'honneur de vous faire connaître que la Commission Directrice examinera volontiers, en vue de son acquisition éventuelle pour les collections de l'Etat, le tableau que vous signalez à son attention par votre lettre du 24th, s'il vous convient de l'envoyer à ces fins, suivant l'usage établi, au Palais des Beaux-Arts, rue du Musée N^o 9.

Cet envoi devra, Monsieur, avoir lieu, le cas échéant, à vos frais, risques et périls et sans qu'il puisse résulter de ce chef, pour l'administration des Musées, aucune sorte d'engagement ou de responsabilité.

Il sera utile, dans l'occurrence, d'indiquer le prix que vous demandez de l'ouvrage présenté.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

Pour la Commission Directrice,
Le Secrétaire,

10
Envoys

Monsieur

Un jeune Monsieur est venu
me voir afin de lui servir
d'intermédiaire pour la
vente d'un tableau, comme
il prévoit qu'après sa mort
le dit portrait tomberait
infailliblement entre les
mains de ceux qu'il ne
voudrait pas qu'il le possédât.
Il préfère s'en débarrasser
son vivant.

Il s'agit d'un bon portrait
buste de Léon de Wism.
Si le Musée de Bruxelles
ne désirerait pas le
prendre alors je m'adresserai
à Amsterdam et à Paris.
Je commence par Bruxelles
parce que je devrais avoir
tout que le portrait reste
dans le pays.

Un mot de réponse Monsieur
le Directeur m'obligerait
beaucoup.

En attendant le plaisir
de vous lire Je vous prie
d'agréer l'expression de
ma haute considération

Wm M. L.

Cartiste peintre
me Des Fourneliers 4
Gand.